

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP  
Le 18 août 2011  
Téléconférence  
de 19 h à 19 h 30 (HAE)**

**NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.**

**Présences :** Lorna Martin (Présidente), Miriam Duff, Lilli Janzen, Trish McCracken, Béatrice St.-Amand-Doepker, Blythe Shepard, Sarah Holland, Serge Hall, Beth Robinson, George Dunne, Barbara MacCallum (Secrétaire)

**Excusés :** Deborah Wood Salter, Ron Lehr, Marie Cardinal-Picard, Erin Crossland, Martin Reid

**Absences :** Michel Lefebvre

**Mot de bienvenue**

- Lorna souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 21 juillet 2011
3. Conflit d'intérêts
4. Compte rendu estival de la Présidente
5. Compte rendu estival des Administrateurs
6. Webinaire
7. Affaires nouvelles
8. Prochaine réunion
9. Clôture de la réunion

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution :** Approuver l'ordre du jour.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Béatrice St-Amand-Doepker.  
ADOPTÉE.**

**2. Adoption du procès-verbal**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2011, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Béatrice St-Amand-Doepker. Appuyée par Trish McCracken.  
ADOPTÉE.**

**3. Conflit d'intérêts**

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.

**4. Compte rendu estival de la Présidente**

- L'ACCP a connu un été occupé et productif. Voici les grandes lignes.
  - Nouvelles brochures de l'ACCP (bilingues) : prêtes à être distribuées

- Nouvelle présentation PowerPoint de l'ACCP conçue pour familiariser les auditoires avec l'Association : cette présentation PowerPoint comporte une narration hors champ pour chaque diapositive. La version anglaise de la narration est terminée, tandis que celle en français est en cours.
- Le Manuel de gouvernance a été entièrement traduit, y compris les modifications apportées en mai 2011.
- Le projet de Manuel de supervision a été l'objet de recherches et les préparatifs du document préliminaire sont en cours (la Présidente et la Présidente élue en sont les coauteurs).
- On a tenu deux réunions du Conseil transitoire en Ontario. (la Présidente, la DG et l'Administratrice pour l'Ontario anglophone étaient présentes) : Les Règlements sur l'inconduite, les Règlements sur l'inscription, les Règlements sur l'assurance qualité ont été distribués en vue de recueillir les commentaires des parties intéressées. En tant que participante à la Coalition ontarienne, l'ACCP a participé à la démarche des parties intéressées.
- On a créé une mise à jour du Projet de loi 21 à l'intention des membres du Québec et des membres de l'Ontario travaillant au Québec. On projette une lettre adressée à l'Office des professions au sujet du statut des membres détenteurs du titre de CCC.
- On a publicisé des ateliers régionaux à Ottawa, Toronto, Halifax, Calgary et Vancouver. Lors de la tenue de chaque atelier, la Présidente ou une personne déléguée participera à une séance de questions et réponses auprès des participants.
- Le Groupe d'intervention action santé (HEAL) a publié « Principes devant guider la transformation des soins de santé », dont une partie s'applique au counseling et aux activités connexes. (L'ACCP est membre de ce groupe.)
- On sollicite les commentaires des membres du Conseil au sujet de modifications possibles aux Crédits d'éducation permanente.
- Des sommes du Fonds d'aide à la législation ont été octroyées à la Section de la Colombie-Britannique pour la poursuite de ses travaux dans le cadre du Groupe de travail de la C.-B.
- À l'instar du Code de déontologie de l'ACCP, les Normes de pratique de l'ACCP sont maintenant affichées en ligne. Cet affichage est en réponse aux demandes du Comité de déontologie visant à rendre ces importants documents le plus facilement accessibles aux membres.
- L'ACCP affiche en ligne son adhésion à la définition de la profession validée à l'échelle nationale.
- Dans le site Web de l'ACCP, le Manuel d'orientation et d'autres documents et renseignements importants relatifs au Conseil se retrouvent sous la rubrique Le coin des directeurs. (Le coin des directeurs n'est pas visible aux visiteurs du site Web. On doit utiliser un nom d'utilisateur et un mot de passe confidentiels pour y accéder.)
- On a élaboré la structure du Fonds d'aide aux sections, et on en discutera lors de la réunion de novembre du CA.
- Le travail accompli concernant l'initiative de la C.-B. d'inclure les CCC sur la liste de recommandations des omnipraticiens (CHARD) s'est traduit par le lancement éventuel du programme avant septembre 2011.

- On a choisi et réservé les lieux où se tiendront les Congrès nationaux en 2012, 2013, 2014 et 2015. Le contrat pour 2016 est actuellement en instance.
- Le Comité de direction a passé en revue le projet pilote de congrès et formulera des recommandations au CA lors de la réunion de ce dernier en septembre.
- Lorna fit aussi remarquer que la Section des conseillers en milieu scolaire a amendé sa constitution et ses règlements généraux et que ces modifications seront présentées au CA en novembre 2011.
- Lorna remercia les administrateurs qui ont commenté le premier webinaire passé en revue par le CA.
- Elle incita tout un chacun à continuer d'envoyer leurs commentaires sur les deux autres webinaires à passer en revue.
- Elle souligna que ces commentaires lui permettront d'établir une liste de contrôle pour l'analyse prochaine du matériel de la Mental Health Academy.
- L'ACCP compte maintenant plus de 4 000 membres.
- Lorna indiqua aussi qu'on avait discuté de la possibilité d'un blitz de recrutement de membres et que de l'information à ce sujet sera apportée ultérieurement au CA.
- Elle souligna enfin que du matériel portant sur la supervision, les prix et bourses et l'aide aux conseillers d'orientation devrait être déposé lors des prochaines réunions du CA.

## **5. Compte rendu estival des Administrateurs**

### **Ontario Anglophone – Trish McCracken**

- Trish indiqua que lors de la prochaine rencontre du Conseil de transition en Ontario, on procédera au lancement du Code de déontologie.
- Il pourrait s'avérer utile de comparer ce Code avec ceux d'autres provinces réglementées.
- Lorna souligna que le Québec dispose de 7 ordres professionnels, dont 4 sont directement liés au counseling et à la psychothérapie.
- Lorna offre à Trish de lui faire parvenir certains des codes de déontologie en vigueur au Québec.
- La Nouvelle-Écosse utilise le Code de déontologie de l'ACCP.
- Lorna fit remarquer que la comparaison entre les codes de déontologie des associations provinciales avait été menée dans le cadre du travail de l'ACCP sur la mobilité de la main-d'œuvre et que ces résultats peuvent s'avérer utiles.
- Le Code de déontologie de l'Ontario sera aussi acheminé à Blythe à titre de renseignement lors de sa publication.

### **Nouveau-Brunswick francophone – Serge Hall**

- Serge souligna qu'il y aura, le 20 août 2011, une rencontre avec les conseillers juridiques à propos du projet de loi du Nouveau-Brunswick sur le counseling.

### **Québec anglophone – Lilli Janzen**

- Lilli indiqua que la situation au Québec concernant le Projet de loi 21 est frustrante, car certains renseignements sur la reconnaissance des droits acquis n'ont toujours pas été rendus publics.
- On souligna qu'un praticien n'est pas obligé d'appartenir à l'Ordre des psychologues et que cet organisme a plutôt pour tâche d'administrer l'émission des permis.

- Il y a sept ordres professionnels au Québec qui sont visés par le Projet de loi 21, dont quatre sont directement liés au counseling. On demande aux professionnels du Québec qui assurent des services de psychothérapie d'appartenir à l'un des ordres (et pas nécessairement à l'Ordre des psychologues).
- Lilli remercia Lorna et le Siège social pour le travail accompli dans la recherche de réponses auprès des divers ordres professionnels.

#### **Manitoba – Miriam Duff**

- Un petit groupe de personnes veut relancer la discussion sur la réglementation au Manitoba.
- Elle espère tenir une rencontre cet automne à ce sujet.

#### **Saskatchewan – Béatrice St-Amand-Doepker**

- On note un certain intérêt en Saskatchewan au sujet de la réglementation professionnelle.
- Béatrice espère tenir une rencontre cet automne à ce sujet.

#### **Colombie-Britannique – George Dunne**

- George souligna que Serge et lui siégeaient dorénavant au Comité de déontologie et qu'ils trouvaient cela très intéressant.
- Le Comité a été très occupé et a traité 22 demandes, dont quatre cas qui sont actuellement à l'étude.
- Beth, qui est aussi membre du Comité de déontologie, souligna que l'arrivée de George et Serge au sein du Comité a ajouté une perspective intéressante.

#### **6. Webinaire**

- Le webinaire à passer en revue s'intitule La viabilité : Nouveau regard sur l'équilibre travail-famille

#### **7. Affaires nouvelles**

- Lilli demande s'il serait possible de produire des webinaires sur les techniques adleriennes.
- Beth remercie Lorna d'avoir fait inclure les Normes de pratique dans le site Web.

#### **8. Prochaine réunion**

- La prochaine téléconférence se tiendra le 15 septembre 2011 à 13 h (HAE).

#### **9. Clôture de la réunion**

**Résolution** : Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Lilli Janzen.  
ADOPTÉE**



CANADIAN COUNSELLING AND  
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE  
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP  
Le 18 août 2011  
Téléconférence  
de 19 h à 19 h 30 (HAE)**

---

Présidente

---

Date

## RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

**Résolution :** Approuver l'ordre du jour.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Béatrice St-Amand-Doepker.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2011, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Béatrice St-Amand-Doepker. Appuyée par Trish McCracken.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Lilli Janzen.  
ADOPTÉE**

## RÉSUMÉ DES TÂCHES

N° de tâche	N° de réf.	Tâche	Date	Responsabilité
1	5	Faire parvenir à Trish le Code de déontologie du Québec	Dès que possible	Lorna Martin
2	5	Faire parvenir à Blythe le Code de déontologie de l'Ontario	28 sept. 2011	Trish McCracken
3	6	Passer en revue le webinaire	Dès que possible	Le Conseil d'administration